



Motion - 24_MOT_48 - David Vogel et consorts au nom Sabine Glauser, Sylvie Pittet-Blanchette, Jean-Rémy Chevalley, Fabien Deillon, Florian Despond /CIIP - Protéger les jeunes en âge de scolarité des effets néfastes des réseaux sociaux

Texte déposé :

Aujourd'hui, beaucoup de jeunes passent des heures à voir défiler sur les réseaux sociaux des informations, des images, des contenus infinis si absorbants qu'ils peuvent finir par faire abstraction de la réalité. Ils plongent les jeunes dans un monde virtuel à l'origine d'une problématique qui touche de plus en plus de jeunes.

Bien que les réseaux sociaux puissent être une source d'information rapide et accessible, ils représentent souvent une échappatoire, entraînant un risque de déstructuration psychologique. Ils poussent certains adolescents et enfants à la dissociation du monde réel dans lequel ils évoluent.

L'Office Fédéral de la statistique (OFS) a déjà publié une enquête sur l'état de santé de la population en 2022 indiquant que la santé psychique des jeunes est en train de s'écrouler. Selon les résultats de l'étude, la part des personnes avec une détresse psychologique moyenne ou élevée a progressé de 15 à 18% par rapport à 2017 avec un pic à 22% chez les 15-24 ans.

De nouvelles données du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe datant de septembre 2024 révèlent une forte augmentation de l'utilisation problématique des médias sociaux chez les adolescents ce qui soulève des préoccupations urgentes quant à l'impact des technologies numériques sur la santé mentale et le bien-être des jeunes.

L'utilisation problématique des médias sociaux est considéré comme un comportement semblable à celui de l'addiction : perte de l'estime de soi, manque de concentration, diminution de la maîtrise de soi, l'augmentation de l'intolérance et privilégiant l'individualisme.

Les directions des écoles sont souvent confrontées à des conflits entre élèves - quand ce n'est pas entre parents et élèves – qui, fréquemment, prennent de l'ampleur sur les réseaux sociaux. Les disputes commencent dans les préaux, se poursuivent sur le chemin de l'école et continuent en ligne de manière ininterrompue.

Par ailleurs plusieurs pays européens et extra-européens ont entrepris de légiférer afin de réguler l'accès aux réseaux sociaux par les mineurs.

Un programme de prévention et une régulation de l'accès aux réseaux sociaux, apparaît aujourd'hui indispensable.

Cette motion émane de la délégation à la CIP - CSR et vise à répondre de manière urgente et proactive à une problématique qui touche une part croissante de notre jeunesse, afin de garantir leur bien-être et leur avenir.

Par la présente motion, nous avons le plaisir de demander au Conseil d'Etat

- D'élaborer, en collaboration avec les communes, une loi ou un règlement visant à restreindre fortement ou interdire l'accès au smartphone pour les élèves de l'école obligatoire lors des activités d'accueil para-scolaires financées par les communes.
- D'élaborer une loi ou un règlement visant à restreindre l'accès au smartphone pour les élèves du Secondaire II (dans les filières scolaires et professionnelles).

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alain Cornamusaz (UDC)
2. Alexandre Démétriadès (SOC)
3. Aliette Rey-Marion (UDC)
4. Aurélien Demaurex (V'L)
5. Blaise Vionnet (V'L)
6. Cédric Echenard (SOC)
7. Cédric Weissert (UDC)
8. Céline Misiego (EP)
9. Cendrine Cachemaille (SOC)
10. Denis Dumartheray (UDC)
11. Eliane Desarzens (SOC)
12. Elodie Lopez (EP)
13. Fabien Deillon (UDC)
14. Florian Despond (PLR)
15. Géraldine Dubuis (VER)
16. Isabelle Freymond (IND)
17. Jacques-André Haury (V'L)
18. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
19. Jean-Louis Radice (V'L)

20. Jean-Marc Udriot (PLR)
21. Jean-Rémy Chevalley (PLR)
22. Jerome De Benedictis (V'L)
23. Kilian Duggan (VER)
24. Laurence Bassin (PLR)
25. Marc Vuilleumier (EP)
26. Mathieu Balsiger (PLR)
27. Nicolas Bolay (UDC)
28. Nicolas Suter (PLR)
29. Olivier Agassis (UDC)
30. Oscar Cherbuin (V'L)
31. Philippe Jobin (UDC)
32. Pierre-André Pernoud (UDC)
33. Sabine Glauser Krug (VER)
34. Sandra Pasquier (SOC)
35. Sébastien Humbert (V'L)
36. Sébastien Kessler (SOC)
37. Sergei Aschwanden (PLR)
38. Thanh-My Tran-Nhu (SOC)
39. Yann Glayre (UDC)
40. Yannick Maury (VER)
41. Yves Paccaud (SOC)